

# Fiche de poste



**ETABLISSEMENT** : Albert CHENEVIER – Henri MONDOR

**ADRESSE** :

**Site Henri MONDOR** : 51 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 94010 Créteil cedex

**Modalités de recrutement** : Stagiaire – Mutation – Détachement-

**Poste à pourvoir pour** : SEPTEMBRE 2025

**Personne à contacter** : Monsieur GUENOT

**Direction** : Direction des soins - Coordination Générale des soins

**Responsable** : GUENOT Christophe - Coordonnateur Général des Soins

**Téléphone** : 01 49 81 20 25

**Courriel** : [candidature.ds.hmn@aphp.fr](mailto:candidature.ds.hmn@aphp.fr)

**DATE DE MISE A JOUR**

01/01/2025

**INTITULE DU POSTE**

Cadre de santé

**METIER**

Cadre paramédical de santé

**CODE METIER**

05U200

**GRADE**

Cadre paramédical de santé

**STRUCTURE**

Le Groupe Hospitalier est constitué de cinq établissements au Sud Est de Paris : Henri Mondor, Albert Chenevier, Emile Roux, Dupuytren et Georges Clemenceau.

Les Hôpitaux Universitaires Henri Mondor sont structurés en 8 Départements Médicaux Universitaires (DMU) :

- DMU Biologie Pathologie
- DMU Fonction Image et Interventionnel Thérapeutique
- DMU Vigilances Recherche-Santé publique – Pharmacie HUHM
- **DMU CARE : Chirurgie Anesthésie Réanimations Chirurgicales**
- DMU Médecine
- DMU Cancer
- DMU IMPACT Psychiatrie Addictologie
- DMU Gériatrie

**DMU :**

**INTITULE**

DMU CARE

**ACTIVITE**

Le DMU CARE regroupe tous les services et unités fonctionnelles relevant de la chirurgie, des réanimations chirurgicales ainsi que du bloc opératoire sur le site Henri Mondor. Il est sur le plan paramédical découpé en **2 secteurs** répondant à des filières de prise en charge en lien avec les blocs opératoires de spécialité :

- Filière de de spécialités chirurgicales : chirurgie plastique et reconstructrice, chirurgie cardiaque, chirurgie vasculaire et endocrinienne, neurochirurgie, chirurgie orthopédique traumatologique, chirurgie urologique, chirurgie digestive, chirurgie ambulatoire
- Filière réanimatrice chirurgicale : réanimation chirurgicale polyvalente, de chirurgie digestive, de chirurgie cardiaque

**SERVICE**

**PRESENTATION**

DRH AP-HP – Octobre 2016

Le service se situe au 5<sup>e</sup> étage de l'hôpital Henri MONDOR

- 1 unité d'hospitalisation conventionnelle d'une capacité de 25 lits de chirurgie spécialisée
- Un secteur de consultation au rdc haut

## COMPOSITION DE L'EQUIPE

### Equipe médicale

Un Chef de service, des PU PH Praticien Hospitalier, des Praticiens attachés, des internes en médecine

### Equipe paramédicale

1 cadre de santé

17 IDE d'hospitalisation + 4 IDE consultation

14 AS (hospitalisation, secrétaire hospitalière, logisticien)

1 assistante sociale

Des secrétaires médicales

## LIAISONS

### HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

Le cadre supérieur de santé

## FONCTIONNELLES

L'équipe médicale et les autres professionnels paramédicaux pour le suivi des personnes soignées et la gestion des lits.

Les services prestataires dans l'institution pour assurer le fonctionnement de l'unité de soins.

Les cadres de santé d'autres services et secteurs de soins pour assurer la continuité des soins lors des transferts des personnes soignées ou la collaboration inter DMU.

Les travailleurs sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes soignées.

Les instituts de formation pour l'encadrement des stagiaires.

## ACTIVITES

### Activités permanentes :

- Au niveau du DMU :
  - Participe à l'élaboration et/ou réalisation de projet
  - S'implique dans la dynamique de démarche qualité
  - Collabore avec l'encadrement des autres services pour une mutualisation des moyens (humains, logistique...)
- Au niveau du service :
  - Travaille en binôme d'encadrement avec le cadre du service pour :
    - o pour optimiser les flux de patients,
    - o pour pérenniser l'entraide entre les services du DMU
  - Organise l'activité de soins du service pour garantir la qualité des soins
  - Supervise la consultation et les parcours patients de la programmation à la sortie du service en partenariat avec les interlocuteurs adaptés (IDE de consultation, IDEC)
  - Collabore avec les différents services intra et extrahospitaliers, les services supports (logistiques, techniques...)
  - Organise l'encadrement et la formation du personnel et des stagiaires en lien avec le projet de DMU
  - Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des soins.
  - Développer la culture qualité des soins et promouvoir le signalement, le suivi et le retour des événements indésirables, gérer les risques professionnels.
  - Développer les compétences individuelles et collectives.
  - Participer à la gestion médico-économique et aux projets au sein du service.

### Missions ponctuelles et spécifiques :

- Il définit une organisation à partir des activités déterminées dans le cadre du projet de soins, du projet de pôle et en assure la continuité
- Gère le présentéisme et l'absentéisme
- Conduit les entretiens annuels individuels d'activité et d'évaluation professionnelle
- Gère et suit l'outil GESTIME
- Assure le suivi et l'évaluation des traçabilité et du dossier de soins
- Anime et assure la cohésion de l'équipe
- Sélectionne et analyse les informations pertinentes indispensables au bon fonctionnement du service et les transmet à l'équipe para médicale, médicale et à l'équipe de direction du DMU
- Met à disposition les moyens matériels nécessaires à l'activité
- Organise les formations sur les pratiques spécifiques du service
- Promeut la diffusion de ces pratiques au sein du DMU
- Innovation et élaboration de projets au sein du service, du DMU et de l'établissement (organisation, gestion, recherche en soins ...)

## QUOTITE DE TRAVAIL

100% FORFAIT CADRE

## HORAIRES DE TRAVAIL

Horaires variables

Participation à la permanence de l'encadrement des services cliniques du site Henri Mondor, les week-end et jours fériés par roulement.

## COMPETENCES REQUISES

### SAVOIR FAIRE REQUIS

- Aptitude à la communication, à la pédagogie, à l'actualisation de ses connaissances
- Maîtrise de soi, tact et diplomatie
- Avoir le sens de l'équité pour les répartitions des tâches et l'établissement des plannings
- Sens des responsabilités

DRH AP-HP – Octobre 2016

- Dynamisme et disponibilité
- Faire preuve de rigueur et d'organisation dans sa pratique professionnelle
- Avoir des capacités de négociations avec les équipes médicales et paramédicales, les patients et les familles,
- Etre en capacités de prendre de la distance et d'accompagner les équipes dans les situations complexes
- Faire preuve de capacités d'adaptation et être force de propositions

### CONNAISSANCES ASSOCIEES

Connaissances médicales et scientifiques relatives aux pathologies traitées dans le service  
 Connaissance des techniques et protocoles de soins du service  
 Connaissances en communication écrite et orale  
 Connaissances des droits des patients, d'éthique et de déontologie professionnelles  
 Connaissance des logiciels dédiés à la prise en charge et au suivi du patient  
 Connaissance des procédures d'hygiène, de vigilance, de prévention des risques  
 Connaissance des dispositifs ergonomiques (matériel, gestes et postures, manutention)  
 Connaissance des méthodes de recherche en soins

### PRE-REQUIS

- Titulaire du diplôme de cadre de santé filière IDE
- Expérience en gestion de ressources humaines, de soins (qualité/sécurité), de formation, de logistique
- Formation en management

#### Qualités professionnelles requises :

- Sens de l'accueil, de l'écoute et du dialogue
- Bienveillance
- Dynamisme
- Capacité d'organisation
- Méthodique
- Sens des responsabilités et des initiatives
- Sens de l'observation
- Capacité de travail en équipe pluridisciplinaire, rigueur et honnêteté

### GESTION DE LA PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

#### FORMATIONS A LA SECURITE ET A LA SANTE LIEES AU TRAVAIL

RPS

#### FORMATIONS POUR HABILITATION OU ATTESTATION DE COMPETENCE

Oui  Non

Si Oui, précisez

#### GESTION INDIVIDUELLE DES EXPOSITIONS AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Indiquez si les expositions professionnelles à ce poste sont tracées ou non dans le DISERP

Oui  Non

#### SURVEILLANCE MEDICALE

« Selon le calendrier vaccinal en vigueur être à jour des vaccins obligatoires pour les personnels des établissements de santé ».

« Le médecin du travail déterminera les modalités de la surveillance médicale nécessaire sur ce poste, modalités auxquelles le titulaire du poste devra se conformer ».